

ADMINISTRATION  
INTERIEURE.

Rome le 24 gbre 1810

2<sup>e</sup> Division.

Département  
de 1

N.º = de l'arrivée.

N.º 1854 du départ.

LE MAÎTRE DES REQUÊTES, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
MEMBRE DE LA CONSULTÉ, AYANT LE DÉPARTEMENT  
DE L'INTÉRIEUR.

Gratification  
à M. M. Marin  
et Viviani

à Monsieur Le Cypiere Directeur de  
l'Ecole Imperiale des beaux Arts  
à Rome.

Monsieur La consulte à la quelle j'ai rendu  
compte de l'intérêt que nous inspire à tant  
de être M. Marin ancien pensionnaire  
de l'Ecole a bien voulu lui accorder une  
gratification de 200 f. et en attendant que  
les circonstances lui permettent d'ajouter à ce  
faible <sup>monnaie</sup> témoignage d'estime et de reconnaissance pour  
les talents de cet artiste recommandable.

Agreez Monsieur les assurances de ma parfait  
Considération.

J. M. Deferando

La Consulte dans un moment d'absence  
d'intérêt absorbée moyennant sixième  
degré de ne pourrais faire en une seule  
fois pour M. Marin, d'une quelconque  
Cesirion, mais du moins elle a pensé  
que cette pensée de l'intérêt du Gouvernement  
seroit propre à l'encourager.

332bes

Le Maître des Requêtes, Secrétaire ordinaire  
du Ministère de l'Intérieur,  
Membre de la Commission, Avant le Département  
de l'Intérieur.

ADMINISTRATION  
INTERIEUR  
N° de l'arrêté  
N° de l'avis  
N° de l'ordonnance

Monsieur  
Monsieur Lefèvre  
Directeur de l'École Polytechnique  
à Rome

